

« Expérimentations agrobiologiques »

Conseil général de la Martinique

Idée

Le conseil général doit développer ses essais en matière d'agriculture biologique en milieu tropical humide, les faire connaître et s'en servir pour mener des actions de coopération caribéenne.

Objectifs

Démontrer scientifiquement qu'il est possible de pratiquer une agriculture raisonnée rentable et soucieuse de l'environnement et donc de la pérennité des exploitations.

Ouvrir une voie de coopération caribéenne.

Démarche et contenu

Pour adapter les méthodes de l'agriculture biologique en milieu tropical humide, le conseil général a commandé une expertise collégiale sur l'ensemble de la zone.

Il a décidé de mener également des expérimentations sur sa station d'essais en cultures irriguées pour trouver une voie alternative entre le tout biologique et les techniques maraîchères habituelles (avec engrais, pesticides et herbicides).

Les techniques, simples et accessibles à un grand nombre d'agriculteurs, se rapprochent de pratiques anciennes délaissées pour augmenter les rendements.

Après un diagnostic de l'évolution du milieu agricole face à la problématique biologique, le département prend en charge les essais et met à disposition les résultats pour offrir aux agriculteurs des indicateurs techniques pour les productions maraîchères les plus courantes.

Ils portent sur le labour superficiel et la préparation des sols, le paillage, l'irrigation localisée, les intrants respectueux des techniques agrobiologiques, la protection phytosanitaire, les rotations, les amendements.

Les premiers résultats de 2 ans d'essais sont encourageants et montrent que la compétitivité est réaliste.

Budget

12 agents pour les travaux agricoles, un ingénieur : 253 300 €

Fonctionnement annuel : 77 200 €

Contact

Marie-Claire PARSEMAIN, marie-claire.parsemain@cgst.mq